

a des pauvres dans notre riche pays. Peut-être me permettra-t-on, monsieur l'Orateur, de citer un extrait d'un discours prononcé il y a quelques mois à Hamilton par le ministre du Travail (M. MacEachen). Il disait:

Selon les derniers chiffres officiels disponibles, le revenu moyen des familles non agricoles est de \$5,500 par année. Comme moyenne, c'est satisfaisant. Mais les moyennes sont souvent trompeuses. L'analyse des chiffres qui ont servi à établir cette moyenne révèle que, sur 3,600,000 familles canadiennes non agricoles, presque 850,000 ont un revenu annuel de moins de \$3,000. Plus de 160,000 ont un revenu de moins de \$1,000. Voilà, vous en conviendrez, de la véritable pauvreté.

Dans une communication présentée l'an dernier à la conférence de la Colombie-Britannique sur le bien-être social, le professeur Dixon, de la Faculté du Travail social de l'Université de Colombie-Britannique, déclarait:

Lorsque le revenu est proportionné à la famille, on obtient les estimations approximatives suivantes. Dans 23 p. 100 des familles canadiennes de deux enfants ou plus, le chef de famille gagne moins de \$3,000. Dans 45 p. 100 des familles semblables, le chef de famille gagne moins de \$4,000.

Rien ne contribue davantage à favoriser notre expansion économique que de transformer un chômeur vivant dans un taudis ou un cultivateur dont la terre est improductive en travailleur spécialisé, en producteur à plein temps, qui peut dépenser normalement et qui crée ainsi d'autres emplois. Les programmes économiques et sociaux devraient aller de pair, mais ils sont trop souvent considérés comme étant distincts ou incompatibles. En augmentant les occasions favorables ou en donnant à la population les possibilités d'en jouir, on pourra non seulement résoudre le problème de la pauvreté, mais améliorer ainsi notre économie dans son ensemble, accroître la prospérité et hausser le niveau de vie de la collectivité.

Pour un pays comme le Canada, cela permettra également de raffermir l'unité. A cause du problème de nature géographique au Canada, les occasions et les intérêts économiques diffèrent sensiblement d'une région à l'autre. C'est le principal élément de nos problèmes d'unité sur le plan économique et les programmes nationaux judicieux ont toujours été destinés à atténuer ces différences d'une façon ou d'une autre. Par conséquent, monsieur l'Orateur, en nous attaquant au problème de la pauvreté dans certaines régions, nous faisons un apport important à l'unité nationale, dans les domaines économique et social. Voilà les raisons qui ont poussé le gouvernement à élaborer ce programme visant à éliminer la pauvreté, à utiliser pleinement nos ressources humaines, à multiplier les chances. Il est facile d'en parler, monsieur l'Orateur, car les motifs qui l'ont inspiré sont très clairs, mais sa mise en œuvre sera plus

[Le très hon. M. Pearson.]

complexe et plus difficile. Il faudra élargir et intensifier nombre de programmes existants. Il faudra en instituer de nouveaux. Comme de nombreux ministères seront intéressés, la coordination au sein du gouvernement fédéral posera des problèmes. Il faudra donc créer un organisme chargé de cette tâche. La responsabilité étant d'ordre fédéral et provincial, la collaboration et la coordination entre ces deux niveaux de gouvernement s'imposent autant sinon plus.

Par conséquent, monsieur l'Orateur, je propose la tenue d'une conférence fédérale-provinciale spécialement chargée d'examiner les problèmes que je viens d'énoncer et qui, je l'espère, en arrivera à une entente sur la marche à suivre vers un but commun. Nous reconnaissons qu'il incombe au gouvernement fédéral de faire des propositions précises à cette conférence. Un programme de ce genre doit être élaboré par étapes. Je voudrais mentionner brièvement les premières étapes, déjà préparées, parce que le très honorable représentant—et je ne lui en veux pas pour cela—prétend que nous parlons uniquement de généralités vagues et qu'il demande quelles sont les mesures concrètes que nous allons prendre. Il est difficile de donner beaucoup de précisions en ce moment, mais je voudrais dire quelques mots des projets concrets.

En premier lieu, il y a le programme de développement régional. Il s'étendra à d'autres régions, où le chômage est moins aigu que dans les régions désignées, mais où les revenus sont généralement bas. Nous allons proposer de nouvelles méthodes pour aider au développement industriel dans ces régions.

En second lieu, nous élaborons une série de mesures améliorées qui aideront les gens à se préparer à de nouveaux emplois, et à les trouver, nous les aiderons à déménager s'il le faut, et à recevoir la formation nécessaire.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, le premier ministre me permettrait-il une question?

Le très hon. M. Pearson: On en a déjà posé un bon nombre.

Le très hon. M. Diefenbaker: En ce qui concerne le premier point, le premier ministre est-il en mesure de nous dire combien de villes ou de centres urbains se trouveront inclus dans ce programme, car il dit que le programme est en cours?

Le très hon. M. Pearson: Tout ce que je puis dire, c'est que les régions désignées actuelles englobent bon nombre de centres urbains, et mon très honorable ami ne l'ignore pas. Le nombre de ces régions sera augmenté, de façon à en englober d'autres, qui ne font pas partie de cette catégorie particulière mais